

# Compte rendu de l'assemblée du F.S.E du 22 septembre 2016

## Collège J.P. Vernant

L'assemblée générale a débuté à 18h. Sous la présidence de Mme Lamia Gardes et la présence :

- des parents d'élèves : J. Inglada, N.kutchukian, C. Liénard, S. Le calloch, N. Cevallos
- du personnel de l'ALEJM (invité) : K. Miani
- du Conseil Principal d'Education : A. Luc
- du Principal : G. Figuier
- Excusée : C. Dumec (trésorière)

### Ordre du jour

- Bilan des activités de l'exercice 2015-2016
- Bilan financier de l'exercice 2015-2016
- Projets futurs
- Renouvellement des membres du CA et du bureau

### Bilan des activités de l'exercice 2015-2016

A ce jour 309 familles sur 596 familles (représentant 630 élèves) ont adhéré au F.S.E. 86 % ont payé la cotisation de base soit 15 €, 14 % ont payé une cotisation de 5 à 35 €.

Comme chaque année, le **FSE** a géré les commandes, l'encaissement et la distribution des photos de classe avec l'aide de Mme Luc (CPE) et des Professeurs Principaux.

Un atelier de comédie musicale (1h. par semaine) a été proposé aux élèves pour la 5ème année consécutive. Le Cercle Laïque J. Chaubet et l'ALEJM ont financé le salaire de l'intervenante M. Aussal (bilan en annexe).

Dans le cadre de son activité ludothèque, le foyer a financé (435€) l'achat de jeux de société. Il s'agissait de renouveler des jeux abîmés, mais aussi d'acquérir des jeux récemment édités. Ces achats sont faits à la demande des élèves et des animateurs.

Le FSE a octroyé un don (150 €) à la Ligue contre le Cancer. Cette dernière à l'initiative du CESC, est intervenue sur les risques du tabagisme auprès des élèves de 6ème et 5ème. Le FSE, de part son statut (association), a servi d'intermédiaire financier à deux événements :

- Inscription des élèves au concours national « drôles de maths »,
- vente de chocolat organisée par Mme Bonneau pour aider au financement d'un voyage en Italie.
- 

Le FSE collabore toujours avec l'association PIC (20€) pour communiquer par mail avec les parents qui ont accepté de donner leur adresse.

Mr Kévin Miani, responsable de l'équipe d'animation expose le bilan de l'activité ludothèque à l'assemblée (bilan pédagogique en annexe).

Enfin, le **FSE** a clôturé l'année scolaire en organisant sa fête annuelle le 11 juin à la ludothèque, salle Achiary (42 rue henriette Achiary).

## **Bilan financier de l'exercice 2015-2016**

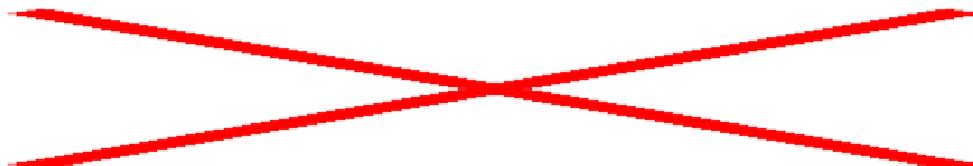
Le nombre de familles adhérentes ne cesse de baisser et ce depuis quelques années : 309 /596 familles en 2015/16 contre 354/540 familles en 2014/15.

Cette année (rentrée 2016) 51,8% des familles ont adhéré au FSE contre 65,5% l'année dernière (rentrée 2015). Or cette année, des dysfonctionnements ont été constatés lors de la collecte des chèques et des adhésions (chèques sans coupon d'adhésion et vice-versa...). Des parents ont pu se tromper d'ordre : à l'ordre « du collège JP Vernant » au lieu de « FSE ». Ainsi des chèques destinés au FSE ont pu bénéficier à la caisse de solidarité.

Toutefois, cette baisse des adhésions est compensée par l'augmentation de la cotisation de base (de 10 à 15€) décidée l'année dernière.

Elle est également compensée par l'augmentation des effectifs du collège qui impacte les bénéfices générés par la vente des photos de classe.

L'opération photo de 2011 à 2016



Ainsi, l'augmentation de la cotisation de base et la hausse des bénéfices de l'opération photo ont permis d'avoir une balance positive de 41,72€ (bilan financier en annexe).

<b>RECETTES</b>	<b>2014/2015</b>
ADHESIONS	<b>3965 €</b>
PHOTOS	<b>6034,9 €</b>
DIVERS (Achats livres français, concours drôles de maths)	<b>834,9 €</b>
OPERATION CHOCOLATS	
PRODUITS FINANCIERS	<b>142,25 €</b>
<b>Total</b>	<b>10977,05 €</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>2014/2015</b>
Asso PIC	20 €
JEUX	154,8 €
MAIF	147,3€
ALEJM	4600€
FRAIS CCP	31,4€
TIMBRES	39,96€
AIDE SOLIDARITE	
ATELIER COMEDIE MUSICALE	990 €
PHOTOS	4224,15€
DROLES DE MATHS	
OPERATIONS CHOCOLATS	
Divers	888,72€
<b>Total</b>	<b>11096,33€</b>
	<b>Balance</b>
	<b>-119,28€</b>

Solde Livret Au 31/08/16

Solde compte courant Au 31/08/16

## Projets futurs pour l'année 2016-2017

L'activité ludothèque est reconduite dans les mêmes termes que les années précédentes : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 12h15 à 13h45. Les élèves continueront de cogérer le foyer. L'atelier comédie musicale n'est pas reconduit en raison de sa faible fréquentation par les élèves. Céline Liénard et Kévin Miani vont prendre contact avec des associations pour proposer de nouveaux ateliers aux élèves (théâtre, dessins Mangas).

Mme A. Luc (CPE) sollicite le FSE pour l'achat de 10 ballons de foot et 5 ballons de rugby en mousse ce qui a été accordé.

## Renouvellement des membres du CA et du bureau

Le bureau démissionne.

Membres du CA : Nelly Kutchukian, Céline Liénard, Christine Dumec, Jordi Inglada, Anne Luc, Nancy Cevallos.

Présidente : Céline Liénard

Secrétaire : Nelly Kutchukian

Trésorière : Christine Dumec

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

## **Annexe**

Rapport financier 2015-2016  
Christine Dumec, trésorière

## RAPPORT FINANCIER 2015-2016

<b>RECETTES</b>	<b>2014/2015</b>
ADHESIONS	<b>3965 €</b>
PHOTOS	<b>6034,9 €</b>
DIVERS (Achats livres français, concours drôles de maths)	<b>834,9 €</b>
OPERATION CHOCOLATS	
PRODUITS FINANCIERS	<b>142,25 €</b>
<b>Total</b>	<b>10977,05 €</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>2014/2015</b>
Asso PIC	20 €
JEUX	154,8 €
MAIF	147,3€
ALEJM	4600€
FRAIS CCP	31,4€
TIMBRES	39,96€
AIDE SOLIDARITE	
ATELIER COMEDIE MUSICALE	990 €
PHOTOS	4224,15€
DROLES DE MATHS	
OPERATIONS CHOCOLATS	
Divers	888,72€
<b>Total</b>	<b>11096,33€</b>
	<b>Balance</b>
	<b>-119,28€</b>

Solde Livret Au 31/08/16

Solde compte courant Au 31/08/16

Cette année nous avons eu 309 familles adhérentes sur 630 élèves soit environ 596 familles. Nous notons donc une nouvelle diminution assez conséquente du nombre de familles qui ont adhéré (51.8 % contre 65,5% l'an passé). 86 % des familles ayant adhéré ont versé l'adhésion de base de 15 €. Les autres cotisations oscillent entre 5 € et 35 €.

Comme chaque année, nous avons géré la distribution et l'encaissement des photos avec l'aide de Mme Luc (CPE) et des professeurs principaux. Tout s'est bien passé et les photos ont pu être distribuées vers les vacances de la Toussaint.

Le FSE a perçu 7536.50 € de vente des photos et grâce au bénéfice de 30 % a collecté 2260.95 €

Le FSE a aidé Mme Bonneau, professeur de Latin, à collecter les sommes versées par des familles suite à l'achat de chocolats. Cette vente de chocolats a aidé les élèves de 3ème à financer leur voyage en Italie qui a eu lieu au printemps 2016.

## **Annexe**

2015/2016 Atelier collège Jean Pierre Vernant  
(compte rendu rédigé par Maryse Aussal - Intervenante)

### **Groupe**

Débuté après les vacances de Toussaint, l'atelier a démarré avec peu de jeunes. En effet l'information n'avait pas circulé ou du moins n'était pas prioritaire. Ce sont souvent les premiers élèves, qui par « le bouche à oreille » dans leur classe et ensuite autour d'eux se chargent de la communication. L'atelier est monté en effectif avec une majorité de filles. Il est à noter que cette année 1 garçon a maintenu sa participation tout au long de l'année et ce très régulièrement. Le démarrage a semblé long en raison d'une reprise après les vacances et d'une communication retardée. Les filles ont maintenu leur présence pour certaines jusqu'à la fin de l'année et le spectacle. Des va-et-vient pour certaines, dû à des relations amicales parfois mouvementées entre elles, comme ça peut l'être souvent à cet âge-là. Le nombre de jeunes présents fluctuait de 6 à 12 jeunes avec parfois 20 jeunes.

### **Accueil/ Salle/ logistique/**

L'accueil au bureau a toujours été très agréable. Des imprévus pour récupérer la clef parfois à mon arrivée lorsque le bureau était fermé. Cela m'a obligée soit d'attendre l'arrivée de la secrétaire soit de solliciter le personnel du bureau des présences. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas toujours au courant du dispositif mis en place. Les ateliers se sont déroulés en salle d'arts plastiques au premier étage sauf lorsque des conférences ou des réunions étaient programmées. La salle de conférence (en bas) et la salle d'art plastique sont idéales pour l'approche théâtralisée et dansée. Par contre le travail autour du chant et de la voix avec micro et amplification n'est pas possible.

### **Spectacle de fin d'année**

Une explication s'impose concernant la participation de l'atelier au spectacle de fin d'année du collège. En effet, comme indiqué dans un mail, la proposition m'a été faite une semaine avant la date prévue. Prise de court, j'ai répondu favorablement à cette demande afin de satisfaire l'attente des 6 jeunes les plus assidues. Il était important pour elles de se présenter devant un public. C'est pourquoi à mon grand regret, l'organisation de cette intervention s'est préparée dans la précipitation. J'ai découvert le jour même que ce spectacle se déroulait dans le gymnase et que le FSE n'était pas au courant. C'est dommage, car début mai, j'ai envoyé un mail afin de savoir si la fête du collège aurait lieu et si oui, dans quelles conditions. Mon mail est resté sans réponse, l'organisation n'était peut-être pas encore fixée à ce moment là. Néanmoins, les 6 enfants ont eu le courage de présenter une chorégraphie, de chanter et de jouer leur texte à deux reprises devant plusieurs classes. L'acoustique du gymnase n'était pas idéale (beaucoup de résonance).

### **Conclusion & Perspectives**

Une équipe motivée tout au long de la saison, une majorité de 6ème parfois de la même classe, pour un résultat dont chacun et chacune peut être fier, moi y compris. Présenter leur projet en fin d'année facilite l'assiduité. L'apprentissage dans la détente et la convivialité permet la persévérance. Ces deux points me semblent incontournables.

Nous avons à améliorer notre communication pour une visibilité plus pertinente de cet atelier proposé aux jeunes du collège. Pour les participations à venir aux fêtes du FSE ou du collège, j'ai besoin d'être informée au moins un mois en amont afin de faire circuler l'information aux jeunes mais aussi au Cercle Laïque Jean Chaubet et aux responsables du FSE (spectacle collège). Par ailleurs, les élèves de la comédie musicale ont exprimés le

désir de participer à un atelier de théâtre. Si j'ai bien compris les années précédentes un cours était proposé par un professeur de français pour explorer des textes d'auteurs, qui ne s'est pas renouvelé en 2015. Je serai ravie d'animer un atelier théâtre si vous le souhaitez. Pour cet atelier de comédie musicale, je propose pour 2016/2017 d'aborder les grands thèmes de musiques et chansons, des comédies musicales. La richesse de cette discipline, est d'allier 3 langages en 1 atelier. La comédie ou théâtralité, le chant et la danse. Le corps chante, le théâtre danse et la voix se théâtralise. Il s'agit d'aborder les rythmes ternaires, binaires, et les harmonisations par le jeu vocal, les exercices de comédie. En effet, ces exercices permettent aux enfants de « désacraliser » de se prendre aux jeux, de simuler et par là même de prendre confiance en prenant des risques mesurés. La danse qui libère tout en étant dans une rigueur d'espace des autres, du groupe tout en prenant sa place.

CR rédigé par Kévin Miani

# Animation du foyer des élèves - Bilan

---

L'accueil des élèves s'effectue de 12h15 à 13h45 dans les salles du foyer des élèves et la salle d'étude. L'accès à ces salles se fait librement même si un contrôle des entrées et sorties est effectué par l'intermédiaire d'un cahier ou les élèves s'inscrivent. Au-delà de l'accueil libre, l'équipe d'animation utilise un stock de jeux de ludothèque pour mettre en vie ces 2 lieux.

## L'équipe :

L'équipe d'animation est constituée d'un responsable (Kévin Miani), de 2 animateurs (Nicolas Lacombe et Bertrand Monteil), d'1 animateur ludothécaire (Nicolas Candéias) et d'1 ludothécaire (Marlène Estreboo) et s'organise comme suit :

Lundi : Bertrand Monteil, Nicolas Lacombe et Kévin Miani

Mardi : Nicolas Lacombe et Nicolas Candéias, Kévin Miani

Jeudi : Nicolas Lacombe et Nicolas Candéias, Kévin Miani

Vendredi : Bertrand Monteil, Nicolas Lacombe, Kévin Miani, Nicolas Candéias, Marlène Estreboo (La ludothécaire intervient selon la convention ALEJM/FSE au minimum 1 fois par mois).

Cette équipe est réunie au moins 1 fois par mois.

## Bilan pédagogique :

### Permettre à un maximum de jeunes d'accéder à un espace serein et convivial

Les 2 salles sont ouvertes tous les jours. Elles accueillent en moyenne 110 élèves par jour. Nous estimons de un tiers à une moitié de filles dans les salles du foyer.

La quasi-totalité des élèves de la classe de l'UPE2A (Unité pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivant) est présente chaque jour (12 élèves)

7 élèves de la classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) sont présents quasiment tous les jours.

Très peu de problèmes de comportement et de conflits sont à noter durant l'année.

### Développer une éducation à la citoyenneté

### Permettre aux jeunes de s'impliquer dans la gestion du foyer

#### **Rappel des actions :**

« Mettre en place et accompagner l'animation par les jeunes d'un comité de gestion. Ce comité est un groupe de jeunes volontaires dont le but est de gérer et améliorer le foyer. L'implication de chaque membre est définie par le groupe lui-même. Les outils à disposition de ce comité de gestion sont le comptoir de prêt de jeux, un budget de 300 euros, la mise en place de réunion, la mise en place de concertations globales des élèves fréquentant le foyer et toutes les idées émanant du groupe. »

### **Bilan des actions :**

15 à 20 jeunes de la 6° à la 3° se sont impliqués tout au long de l'année dans ce comité de gestion. Ici aussi, des filles sont présentes, contrairement aux autres années. L'implication peut varier en fonction des envies, des disponibilités : gestion du comptoir des jeux (veiller au prêt de jeux, veiller au rangement, à la conservation des jeux), participation aux réunions, mise en place d'actions ponctuelles ou régulières.

Des anciens ont été leaders au début de l'année. Ils ont participé au camp à Parthenay (organisé par l'ALEJM l'été 2015) pour la plupart. De nombreux 6° se sont aussi investis dans ce comité. Quand ils débudent, ils sont pris en « stage », c'est le terme qu'ils utilisent, par les plus anciens.

Au fur et à mesure de l'année, les anciens ont laissé la place aux plus jeunes. En fin d'année, les réunions du comité de gestion rassemblaient 10 élèves de 6° et 5°. Au cours de ces réunions, les sujets suivants ont été abordés :

- Présentation des jeunes
- Présentation du projet comité de gestion par Kévin, par les anciens
- Un travail sur les règles de vie / règlement intérieur
- Partage d'idées et organisation d'actions
- L'organisation de la fête du Foyer

Leurs actions (au-delà de gérer le comptoir au quotidien):

- Ils ont étudié le stock de jeux pour décider, en concertation avec les animateurs, des jeux à renouveler. Ils ont proposé de nouveaux jeux pour l'achat. Les nouveaux jeux ont été mis en place depuis la semaine du 30/11.
- Le vendredi 11 Décembre, le comité de gestion a décidé de fermer les portes de la salle du foyer de 12h15 à 13h. Ils ont réaménagé la salle.
- Ils ont décidé l'achat de feutres pour qu'ils puissent être utilisés dans le cadre d'un mur d'expression. Celui-ci a été mis en place dans la salle d'étude. Les règles de vie de ce mur d'expression ont été décidées en concertation avec les animateurs.
- Un nouvel affichage des règles dans le foyer a été mis en place. Celui-ci différencie clairement le règlement intérieur des règles de vie.

### **Rappel des actions :**

*« Mettre en place et accompagner l'animation par les jeunes de clubs. Ces derniers s'organisent dans la petite salle du foyer selon des créneaux de 45 minutes 1 fois par semaine (de 12h15 à 13h ou de 13h à 13h45). La gestion de ces clubs est assimilable à celle d'une association loi 1901. Les fondateurs doivent désigner 3 responsables pour fonder ces clubs de 4 jeunes minimum. Ils doivent pour cela remplir un formulaire de création de clubs, et mettre en place une liste d'adhérents. La durée des clubs est limitée à 3 mois. Les clubs peuvent s'organiser autour de pratiques que les jeunes ont eux-mêmes choisis. »*

### **Bilan des actions :**

8 clubs (sur 8 possibles) ont été organisés chaque trimestre. Chaque club a rempli une demande de constitution de clubs et une liste de membre. La fréquentation est régulière pour la grande majorité des clubs. En moyenne, chaque club comptait entre 4 et 12 membres. Les clubs mixtes (garçons-filles) sont rares. Par contre, les filles sont autant représentées que les garçons dans ces clubs. Les thèmes sont divers et variés : Danse, jeu de rôle, cinéma (création de films), mangas (dessin), jeu de société...

Quelques faits marquants cette année :

Les élèves du club Team manga ont présenté leur création au cours d'un vernissage qui a eu lieu le vendredi 25 Mars. Leur bande dessinée a été exposée dans la salle du club. Ces élèves ont organisé une réception sur invitation avec bonbons et boissons (ces élèves ont fait une demande auprès du principal), puis une réception libre.

Les élèves du club cinéma ont créé un scénario, filmé, monté un film. Elles ont demandé l'autorisation auprès des CPE pour pouvoir filmer leur production. Elles se sont auto-organisées pour avoir accès au matériel, aux costumes...

Les élèves du club Magie ont présenté un spectacle à la fête du FSE le samedi 11 Juin.

### **Rappel des actions :**

« Ouvrir des espaces de participation à plus petite échelle. »

Bilan des actions :

Tous les jours, les élèves qui le souhaitent peuvent entrer en même temps que les animateurs dans la salle du foyer. Ils participent à la mise en place de la salle, du comptoir à jeux, du cahier d'inscription.

Un concours d'affiche a été lancé auprès des jeunes. Ces affiches viennent orner l'entrée des salles et constituer l'affiche de la fête du FSE. 8 créations ont été présentées. 160 élèves ont participé au vote.

Un tournoi de d'échec a été organisé par des élèves de 4°. 8 élèves y ont participé.

## **Favoriser la pratique du jeu de société**

Le stock de jeux disponible au foyer avoisine la centaine de jeux. 21 nouveaux jeux ont été achetés cette année.

Au quotidien, de nombreux jeux sont empruntés par les élèves.

La proportion de joueurs dans les salles du foyer est à l'augmentation. Nous estimons à ¾ de joueurs.

Chaque vendredi, Marlène (ludothécaire) a proposé et mis en jeu des jeux issus de Ludomonde.

Un tournoi de jeux a été organisé la dernière semaine de fonctionnement. Une trentaine de jeunes ont participé à un tournoi de dames, poker, carrom, Bang.

## **Projets connexes :**

### **Accueil d'enfants trisomiques au sein du foyer :**

Ces 3 élèves font partie de la classe ULIS. Ce projet est mis en place en coordination avec un éducateur spécialisé de l'association Trisomie 31, l'auxiliaire de vie scolaire de la classe ULIS et les animateurs du foyer. Les objectifs fixés étaient :

- Construire le foyer comme un lieu repérant et repéré par les enfants
- Faciliter la mise en jeu pour ces enfants
- Favoriser les interactions sociales autour de ces jeux.

Pour 2 enfants sur 3, ils sont présents quotidiennement au sein du foyer. Ils jouent très régulièrement avec les animateurs. De manière moins fréquente, ils jouent avec d'autres jeunes. L'accueil est particulièrement bienveillant de la part des animateurs comme des élèves. Le 3<sup>e</sup> élève est venu repérer les lieux. Il connaît et dit bonjour aux animateurs. Cependant, il ne souhaite pas venir au foyer, il préfère les activités extérieures. Kévin a mis en place 2 temps d'activité Basket sur le plateau sportif auxquels ce jeune a participé.

### **Projet jeu en direction des élèves de l'UPE2A :**

Une convention a été signée entre le collège et l'ALEJM. Celle-ci énonce :

*« Objet : Est signée une convention ayant pour objet la mise en place d'actions d'animation éducative au bénéfice des élèves de la classe UP2A du collège Jean Pierre Vernant.*

*Dans ce cadre, la ludothécaire de l'ALEJM, Madame Marlène Estreboou-Suberbie, interviendra en coordination avec Madame De Montbron, professeur de la classe UPE2A, au sein de la classe. La ludothécaire mettra à disposition du matériel appartenant à l'ALEJM pour mettre en place cette action. L'intervention se déroulera les mardis de 9h15 à 10h15. La fréquence sera hebdomadaire au cours du premier mois d'intervention. Celle-ci évoluera à 2 interventions par mois par la suite.*

*l'ALEJM s'engage à organiser un ou des temps d'accueil à destination de ces élèves à la ludothèque Ludomonde située 42 rue Henriette Achiary. Ces temps se dérouleront au cours de vendredis entre 15h et 17h.*

*Objectifs des actions d'animation éducative :*

*Les objectifs pédagogiques en direction des élèves de la classe UP2A sont de :*

- *Favoriser à travers les jeux de société l'apprentissage de :*
  - *La langue française*
  - *Des mathématiques*
  - *De compétences sociales (acquérir la capacité à jouer avec d'autres jeunes)*
- *Favoriser l'autonomie. Dans ce cadre, il s'agit de permettre aux jeunes de pouvoir venir en autonomie à la ludothèque (équipement de leur quartier de vie).*
- *Favoriser une ouverture culturelle et aux autres. »*

Le projet d'intervention jeu dans la classe UPE2A a débuté le mardi 9 février. A raison d'une séance d'1h par semaine (le mardi) puis une séance tous les 15 jours, Marlène a effectué 11 séances au total.

Pour l'apprentissage de la langue française Marlène et La professeur se sont centrés sur des jeux de langue où il faut faire deviner des mots (Taboo), où il faut en trouver en fonction d'un thème et d'une lettre (type Petit Bac), où il faut en trouver dans une image et les écrire en français (Kaléidos), etc.

Pour l'apprentissage des maths, elles ont utilisé des casse-têtes (qui font appel à la logique mathématique) mais aussi des jeux où il faut calculer les résultats de dés et prendre en compte les probabilités (Strike, Cant' Stop).

Pour le travail de socialisation et d'intégration dans le collège, Marlène a choisi des jeux qui sont également disponibles entre 12h15 et 13h45 au foyer. Cela leur permet aux élèves de cette classe de pouvoir y rejouer en autonomie et, si besoin, d'expliquer les règles à d'autres joueurs.

Nous avons également programmé une sortie à la ludothèque (vendredi 10 juin) pour montrer aux élèves où se trouve la ludothèque, facile d'accès depuis le collège, et ce qu'il s'y passe à l'intérieur. Pour l'instant une seule collégienne s'est inscrit et à emprunté des jeux pour les ramener chez elle.

3 élèves de la classe UPE2A sont venus à Ludomonde pour la fête du FSE, le samedi 11 Juin.